Compt. fac. 8300-8621-8625-8905-9530-5530-6530

À jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50,000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe avec réserves de semenciers	CVS
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe à diamètre limite	CDL
Coupe de jardinage	CJ
Coupe de jardinage	CJ
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)	brp
Brûlage total (brûlé)	brt
Plantation en résineux	pr
Plantation de feuillus	pf
Ensemencement	ens
Étêtage commercial	ec
Récolte dans les tiges isolées (abattage de fibres)	

N.B. Ces interventions n'indiquent des perturbations et non origines de la Mapinfo forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— (aucune essence compagne prédominante)	R (S)
— (sapin et/ou épinette blanche)	R (SB)
— (sapin noire et/ou épinette rouge)	R (SN)
— (pin blanc et/ou pin rouge)	R (PB)
— (pin blanc)	R (PBL)
— (pin gris)	R (PG)
— (thuya (cèdre))	R (C)
— (mélèze)	R (M)
— (peuplier)	R (P)
Pessière	E
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— (aucune essence compagne prédominante)	E (S)
— (thuya (cèdre))	E (C)
— (mélèze)	E (M)
— (peuplier)	E (P)
— (pin blanc et/ou pin rouge)	E (PB)
— (pin gris)	E (PG)
— (pin rouge)	E (PR)
— (sapin et/ou épinette)	E (SE)
Sapinière (épinette blanche)	E (SB)
— (pluviation d'épinette blanche)	E (SB-P)
— (pluviation d'épinette noire)	E (SN-P)
— (pluviation de sapin)	E (S-P)
Sapinière (épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (SB)
— (aucune essence compagne prédominante)	S (S)
— (thuya (cèdre))	S (C)
— (épinette noire et/ou épinette rouge)	S (EN)
— (pin blanc et/ou pin rouge)	S (PB)
— (pin gris)	S (PG)
— (peuplier)	S (P)
— (mélèze)	S (M)
— (pluviation de sapin)	S (S-P)
Pinède à pin blanc	
— (pin rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (PR)
— (aucune essence compagne prédominante)	Pb (S)
— avec épinette noire	Pb (EN)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— avec mélèze	Pb (M)
— avec pin blanc	Pb (PB)
— avec peuplier	Pb (P)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (SE)
— (pluviation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	
— (pin rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
— (aucune essence compagne prédominante)	Pr (S)
— avec épinette noire	Pr (EN)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec mélèze	Pr (M)
— avec pin blanc	Pr (PB)
— avec peuplier	Pr (P)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— (aucune essence compagne prédominante)	C (S)
— (épinette noire et/ou épinette rouge)	C (E)
— (mélèze)	C (M)
— (pin blanc et/ou pin rouge)	C (PB)
— (pin gris)	C (PG)
— (peuplier)	C (P)
— (sapin et/ou épinette blanche)	C (SE)
— (pluviation de thuya)	C (C-P)
Prucheraie	Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— (aucune essence compagne prédominante)	Pr (S)
— (épinette noire)	Pr (EN)
— (épinette noire et/ou épinette rouge)	Pr (E)
— (mélèze)	Pr (M)
— (pin blanc et/ou pin rouge)	Pr (PB)
— (pin gris)	Pr (PG)
— (pin rouge)	Pr (PR)
— (peuplier)	Pr (P)
— (sapin et/ou épinette blanche)	Pr (SE)
— (plantation)	Pr (P)
Mélèzin	M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M (M)
— (aucune essence compagne prédominante)	M (M)
— (thuya (cèdre))	M (C)
— (épinette noire et/ou épinette rouge)	M (E)
— (pin blanc)	M (PB)
— (pin rouge)	M (PR)
— (pin gris)	M (PG)
— (peuplier)	M (P)
— (sapin et/ou épinette blanche)	M (SE)
— (plantation de mélèze européen)	MM (E)
— (plantation de mélèze japonais)	MJ (J)
— (plantation de mélèze laricin)	ML (L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)	Feuillus (tolérance)	Résineux (tolérance)
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec épinette noire	F (EN)	F (EN)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec épinette noire	BB (E)	BB (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec mélèze	BB (M)	BB (M)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — avec mélèze	BJ (M)	BJ (M)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe (M)	Pe (M)
Érablière avec sapin	Er (S)	Er (S)
Érablière rouge avec sapin	E-R (S)	E-R (S)
— — — à pin blanc	E-R (PB)	E-R (PB)
— — — à pin rouge	E-R (PR)	E-R (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	MFL (S)	MFL (S)
— — — sur station humide	MFL (S)	MFL (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— sur station humide	F
— de peuplier	F
Bouleau à bouleaux blancs	F
— à bouleaux jaunes	F
Peupleraie	Pe
Érablière rouge	E-R
Érablière	Er
— à bouleaux blancs	Er
— à bouleaux jaunes	Er
— à hêtre	Er
— à feuillus d'essences tolérantes	Er
— à feuillus d'essences tolérantes	Er
Plantation d'feuillus à bouleau blanc	Pf
— à bouleau jaune	Pf
— de peuplier hybride	Pf
— de peuplier	Pf

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cb
Coupe partielle par bandes	cpb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Épidémie partielle	ep
Épidémie légère	el
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlé	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-100 "
90 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-70 "	30-80 "
30-90 "	30-90 "
30-120 "	30-90 "
90-120 "	70-90 "
120-70 "	70-90 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je (jeune irrégulière) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleux irrégulier Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges comprises entre 30 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0-5 30%	ovoïde
Moyenne	31-5 60 %	▽
Forte	61-5 90 %	▽
Abrupte	91-5 120 %	▽
Superficie exclurée de parcs > 5 ha		▽

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CHÉMINS D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

SI 6 C3 c3 d2 D2 C4 — C4 station — classe de pente — classe d'âge — peuplement — classe de densité — sous group. d'essences — groupement d'essences

P 01 c3 d1 — classe de pente — classe d'âge — origine — classe de densité — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (25m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : PERRAULT ET ASS. (UQ: 74)
SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'INC. FOR. : GROUPE PORLIER, THENAULT ET ASS. (UQ: 73) (U.L.A.V.)
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 74
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 000'02'04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 30105
Bassin primaire 1
Bassin secondaire 1
Unité de gestion privée 731
Municipalité 89200
Division de recensement 1
Municipalité 1
Cadastre
Parcelle 4009
Région écologique 7a2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 LA VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1982-83 65 / Année de publication : 1983-87-66 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /3 /83 , 15/12/83 , 15/8/86
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-12 S.E. S.O.	31-N-11 S.E. S.O.	31-N-10 S.E. S.O.	
31-N-5 N.E. S.E. S.O.	31-N-6 N.E. S.E. S.O.	31-N-7 N.E. S.E. S.O.	
31-N-4 N.E. S.E. S.O.	31-N-3 N.E. S.E. S.O.	31-N-2 N.E. S.E. S.O.	

31 N/6 S.O.